



# **La Finale @ Mettet**

## **9-10 Novembre 2018**

### **Circuit Jules Tacheny – Mettet**

#### **Article 1. Définition de l'épreuve.**

L'épreuve « La Finale @ Mettet » a le statut d'épreuve nationale OPEN, et est composé des séries :

- 2CV Racing Cup
- C1 Racing Cup

#### **Article 2. Organisation.**

L'épreuve est organisée par 2CV Racing Teams asbl en conformité avec les prescriptions du Code Sportif International de la FIA et à ses annexes, les prescriptions du RACB SPORT, les règlements sportifs et techniques spécifiques des championnats, séries et/ou coupes participantes composant l'épreuve ainsi que du présent règlement particulier et ses annexes. Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncés uniquement par voie d'additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportifs des championnats figurent à l'adresse suivante : [www.racb.com](http://www.racb.com), et sur le site propre à chaque série.

De par leur engagement, tous les concurrents et pilotes s'engagent à respecter ces textes et à considérer le présent règlement comme faisant partie intégrante du règlement spécifique de leur coupe, série ou championnat.

En cas de divergences d'interprétation du présent règlement, seul le texte français fera foi.

#### **Article 3. Informations spécifiques à l'épreuve.**

- 3.1 Nom de l'épreuve : La Finale @ Mettet
- 3.2 Autorité Sportive Nationale : Royal Automobile Club of Belgium  
RACB SPORT  
Rue d'Arlon 53  
1040 BRUXELLES (Belgique)  
Téléphone : +32 22 87 09 11  
Fax : +32 22 30 75 84  
Email : [sport@racb.com](mailto:sport@racb.com)



- 3.3 Organisateur – Promoteur : 2CV Racing Teams ASBL  
Rue P.J. Antoine 109  
4040 HERSTAL (Belgique)  
Email: info@2cvracingteams.be  
Courrier au Directeur d'Epreuve :  
Bernard DELVENNE  
Téléphone : +32 472 60 01 75  
Email : bernard@2cvracingteams.be
- 3.4 Secrétariat et permanence : Jusqu'au vendredi 9 Novembre 2018 à 10h00 : voir à Organisateur et Promoteur.  
À partir du vendredi 9 Novembre 2018 à 10h00 : voir courrier au directeur d'épreuve
- 3.5 Date et lieu de l'épreuve : 9-10 Novembre 2018  
Circuit Jules Tacheney, Rue Saint Donat 6, 5640 METTET
- 3.6 Circuit : Circuit Jules Tacheney  
Longueur : 2233 m  
Sens de la course : sens contraire aux aiguilles de la montre
- 3.7 Engagement : Les formulaires d'engagements devront parvenir aux promoteurs des séries avant le 02/11/2018. Le promoteur se réserve le droit de refuser toute inscription.
- 3.8 Durée des courses et horaires : Voir timing en annexe
- 3.9 Durée du meeting :
- 3.10 Vérifications sportives : Voir timing en annexe

Lieu : 1<sup>er</sup> étage de la tour

Le concurrent/pilote doit être titulaire d'une licence en cours de validité d'un degré minimal comme stipulé dans le Règlement Sportif de la série où il participe.

Le concurrent/pilote qui ne sait pas être présent aux vérifications sportives doit introduire une demande de dérogation justifiée par mail au directeur d'épreuve ([bernard@2cvracingteams.be](mailto:bernard@2cvracingteams.be)) avant le 02/11/2018 et il recevra une convocation avec date et heure de passage. Cette demande devra indiquer dans l'objet : le numéro de la voiture, le nom du concurrent et du pilote ainsi que la mention DEMANDE DE DEROGATION POUR VERIFICATION SPORTIVE. La dérogation est sous réserve d'acceptation par le Collège des Commissaires Sportifs.



Les concurrents et pilotes ne peuvent pas faire l'objet d'une suspension de licence.

Les pilotes étrangers doivent être en possession d'une attestation de leurs fédérations les autorisant à participer à l'épreuve.

3.11 Vérifications techniques : Voir timing en annexe

Lieu : Dans le garage 2 de la tour – côté paddock.

Le concurrent/pilote qui ne sait pas être présent aux vérifications techniques doit introduire une demande de dérogation avec justification par mail au directeur de l'épreuve ([bernard@2cvracingteams.be](mailto:bernard@2cvracingteams.be)) avant le 02/11/2018 et il recevra une convocation avec date et heure de passage. Cette demande devra indiquer dans l'objet : le numéro de la voiture, le nom du concurrent et du pilote ainsi que la mention DEMANDE DE DEROGATION POUR VERIFICATION TECHNIQUE. La dérogation est sous réserve d'acceptation par le Collège des Commissaires Sportifs.

3.12 Tableau d'affichage officiel : à la tour de contrôle, côté pitlane

3.13 Essence :

Le pilote peut rester dans sa voiture pendant toute la durée du ravitaillement en carburant, mais le moteur doit être coupé et la boucle du harnais de sécurité ouverte.

3.14 Briefing :

Lieu : Salle Fiévet au-dessus des nouveaux box

La présence des pilotes et chef team pendant toute la durée du briefing est obligatoire, ils signeront une liste de présence. Toute signature manquante sera sanctionnée par une amende de 100,00€. Tout pilote n'ayant pu, pour des raisons de force majeure et ayant prévenu de son absence, devra, avant d'accéder à la piste, se présenter à la Direction de Course de sa série afin de recevoir le briefing. Cette dérogation est sous réserve d'acceptation par le Collège des Commissaires Sportifs.

3.15 Podium :

La cérémonie de podium est obligatoire pour tous les pilotes étant parmi les 3 premiers du classement général et/ou parmi les 3 premiers de classe, division, classements spéciaux, etc.

3.16 Parc fermé : les informations seront données au briefing de l'épreuve

#### **Article 4. Officiels.**

4.1 Direction de course :

Directeur d'épreuve	Bernard DELVENNE	Lic. RACB 2398
Directeur de Course	Bernard DELVENNE	Lic. RACB 2398
Directeurs de Course Adjoints	Noël GEILENKIRCHEN	Lic. RACB 2495
	Iwan DELHEZ	Lic. RACB 2929



4.2 Secrétariat de l'épreuve :	Denis DECLERCQ Aurore LEMAIRE	Lic. RACB 1745 Lic. RACB 3758
4.3 Commissaires Sportifs :		
Président :	Michel VRANCKEN	Lic. RACB 0550
Membres :	Jan DHONDT Kris LAMBRECHT	Lic. RACB 2385 Lic. RACB 2733
Stagiaire :	Wim COOLS	Lic. RACB 3481
4.4 Délégués techniques :		
Chef de File :	Benoît VAN OVERSTRAETEN	Lic. RACB 2610
Membres :	Alain DUBRAY Jean-Guy MOSBEUX Eric SCHOONBROODT	Lic. RACB 3509 Lic. RACB 3412 Lic. RACB 3813
4.5 Service Médical :	tba	
4.6 Service de chronométrage :	Michaël GOBLET	Lic. RACB 2375
4.7 Commissaires de piste :	RACB Track Marshals	
Chef de file:	Benoît LEJEUNE	Lic. RACB 3290
4.8 Commissaires de stands :		
Chef de file:	Thierry JACOBS	Lic. RACB 0066
4.9 Directeur de la Sécurité :	Laurent VOOGT	Lic. RACB 1426
4.10 Relations Concurrents :	Pascale SMETS Quentin HOTTON	Lic. RACB 3745 Lic. RACB 3811

#### **Article 5. Timing.**

5.1 Timing général : En annexe.

Ce timing est informatif et peut être modifié lors du meeting par la direction de course en concertation avec le Collège des Commissaires Sportifs.

5.2 Ouverture du paddock : Vendredi 9 Novembre 2018 à partir de 16h00.

#### **Article 6. Pilotes.**

Tous les pilotes doivent être en conformité avec les dispositions prévues à l'annexe L du Code Sportif International 2018 émis par la FIA en ce qui concerne :

- leur licence
- le casque
- les vêtements de protection



#### **Article 7. Description des véhicules admis.**

Les véhicules doivent être en conformité avec les règlements techniques des séries et ou des coupes ou trophées auxquels ils appartiennent.

Si un véhicule est impliqué dans un incident sur la piste entraînant un rapatriement, il est obligatoire de le faire contrôler par la commission technique avant de reprendre la piste.

#### **Article 8. Laissez-passer – Cartes de Fonction.**

Pas d'application.

#### **Article 9. Assurance.**

L'organisateur souscrira une assurance en conformité avec les dispositions de Loi en vigueur en la matière. « Responsabilité Civile Organismes / Responsabilité Civile Automoteurs ». Compagnie d'assurance : Axa.

#### **Article 10. Essais-Qualification.**

Les essais officiels chronométrés auront lieu suivant timing en annexe.

#### **Article 11. Grille de Départ.**

- 11.1 La grille de départ sera établie sur base des résultats de la qualification et des règlements des séries
- 11.2 La grille de départ sera effectuée sous la responsabilité du responsable des commissaires de stands avec une personne de chaque team sur la grille
- 11.3 Les concurrents et pilotes devront être prêts, à la sortie de leurs paddocks respectifs, 30 minutes avant l'heure de début de procédure de la course.

#### **Article 12. Procédure de Départ.**

- 12.1 Le signal de départ sera donné au moyen du drapeau national.
- 12.2 Pendant le départ d'une course, le mur de signalisation devra être totalement libre de toute personne, à l'exception des officiels et commissaires de stands et de route, dûment autorisés, et qui auront tous reçu l'accréditation appropriée pour y exercer une fonction officielle. Cette interdiction est valable pour le premier tour de chaque course.
- 12.3 Les instructions de mise en grille et de départ seront annoncées au briefing des pilotes de chaque série.

#### **Article 13. Procédure d'Arrivée.**

Le drapeau à damier sera présenté à la voiture éligible la mieux classée et en mouvement sur la piste à la fin de la période prescrite de la course au moment où elle franchira la ligne de contrôle.



#### **Article 14. Procédure d'Intervention « Safety Car ».**

Il y aura un Safety-Car en service.

La procédure « Safety-Car », sera mise en service pour neutraliser la course sur décision du Directeur de Course exclusivement.

La voiture portera les mots « Safety-Car » en caractères de dimensions similaires à celles des numéros de course, sur l'arrière. Elle sera munie de gyrophares jaunes sur le toit. Elle sera conduite par un pilote de circuit expérimenté et aura à son bord un observateur capable de reconnaître toutes les voitures en course, et qui sera en contact radio permanent avec la Direction de Course.

Sur l'ordre du Directeur de Course, tous les postes de surveillance déploieront des drapeaux jaunes immobiles (agités à l'endroit de l'incident) et des panneaux "SC" qui seront maintenus jusqu'à la fin de l'intervention de la Safety-Car et celle-ci, gyrophares allumés, pénétrera immédiatement sur la piste, quel que soit l'endroit où se trouve la voiture en tête de la course.

Toutes les voitures en course se rangeront en une file derrière la Safety-Car, roulant à sa vitesse. Tout dépassement est interdit, à moins qu'une voiture soit invitée à doubler par un signal de la Safety-Car. Pendant l'intervention de la Safety-Car, les voitures en course pourront s'arrêter à leur stand, mais ne pourront rejoindre la piste qu'immédiatement après le passage au vert de la sortie des stands.

Lorsque le Directeur de Course aura décidé la fin de l'intervention de la Safety-Car, celle-ci devra effectuer au moins un demi-tour du circuit, gyrophares éteints, ce qui donnera le signal pour le retrait des drapeaux et des panneaux aux postes de surveillance, dès que la dernière voiture dans la file derrière la Safety-Car aura quitté le secteur.

Lorsque la Safety-Car s'efface du circuit, le drapeau vert sera déployé à partir de la ligne de départ/arrivée et en cascade sur l'ensemble de la piste et la course est relancée. Les drapeaux verts sont retirés après un tour. Chaque tour couvert pendant l'intervention de la Safety-Car sera comptabilisé pour la course.

#### **Article 15. Divers.**

- 15.1 La présentation des sanctions ou informations de la Direction de Course envers les pilotes au volant se fera devant la Direction de Course. Pendant les premiers tours de la qualification, l'emplacement exact de la Direction de Course sera montré aux pilotes. La sanction sera également diffusée via le réseau des écrans du chronométrage.
- 15.2 Pour toutes les séries, le Directeur de course, en consultation avec un membre du Collège des Commissaires Sportifs, se réserve le droit d'infliger comme pénalité un « Drive Through » en lieu et place d'une autre pénalité prévue ou non au tableau des pénalités. Toute autre décision et/ou sanction hors tableau des pénalités sera laissée à l'appréciation du Collège des Commissaires Sportifs
- 15.3 Désignation d'un chef Team : Chaque équipage désignera lors du passage au contrôle administratif un chef team de son choix, il sera le seul habilité à représenter l'équipage auprès des officiels de l'épreuve. Le chef Team peut être un pilote inscrit à l'épreuve. Dans ce cas, lors d'une convocation au près du collège des commissaires sportifs, si le pilote désigné en qualité de chef team se trouve au volant du véhicule, il devra se faire remplacer dans la voiture par un autre membre d'équipage admis pour qu'il puisse se présenter à la convocation du collège des commissaires sportifs.



- 15.4 La vitesse maximale autorisée dans les stands sera de 50 km/h.
- 15.5 Droit de réclamation : le montant du droit de réclamation fixé par le RACB Sport : €500,00  
Droits d'appel : le montant du droit d'appel national (RACB Sport) : €2.000,00, le montant du droit d'appel international (FIA) : €6.000,00.
- 15.6 Aucune récompense autre que celles prévues avec les coupes et trophées des cérémonies de podium ne sera attribuée.
- 15.7 Lors d'un changement de pilote, deux personnes peuvent aider le pilote entrant à s'attacher.
- 15.8 Pendant l'intégralité de l'épreuve, le niveau sonore ne pourra dépasser les 103 dB Dynamique.
- 15.9 L'usage des clignoteurs doit être strictement conforme au code de la route. Les clignoteurs indiquent l'endroit vers lequel vous vous dirigez et non l'inverse.
- 15.10 Lors du contrôle technique les « non conformités » seront analysées avec la direction de course et sauf pour la motorisation ou risque de sécurité, une remarque unique dans le carnet de la voiture ou un changement de catégorie pourra être proposé.
- 15.11 Si vous stationnez un véhicule dans les paddocks, veuillez mettre une bâche de protection sous le bloc moteur et carter d'huile pour protéger le sol des tâches d'huile et d'essence.

Visa RACB Sport : C-M-LFN-036 (17/10/2018)



# **La Finale @ Mettet**

## **9-10 Novembre 2018**

### **Timing**

#### **Vendredi 9 novembre 2018**

16h00 – 20h00      Contrôle Administratif & Technique

#### **Samedi 10 novembre 2018**

07h00 – 08h00      Contrôle Administratif & Technique

08h15                  Briefing

09h00 – 10h30      Qualifications

11h50 – 17h50      Course